

## Certificat d'aptitude à l'exercice de la médecine.

**Numéro d'inventaire** : 1979.25363

**Auteur(s)** : Edme Etienne Alexandre Bachelet

**Type de document** : diplôme

**Éditeur** : non renseigné (Paris)

**Période de création** : 1er quart 19e siècle

**Date de création** : 1803

**Description** : Feuille de parchemin. Ruban adhésif au verso. Texte manuscrit calligraphié. La feuille a été réglée à la mine. Deux timbres au recto, un timbre au verso.

**Mesures** : hauteur : 244 mm ; largeur : 327 mm

**Notes** : Certificat attestant que le lauréat a satisfait aux examens passés à la fin du cursus de médecine: une interrogation sur les différentes parties de la médecine, les 11 thermidor et 5 fructidor an X; la rédaction et l'impression d'une thèse qu'il a soutenue publiquement le 28 germinal an XI. Le certificat est daté du vendredi 2 floréal an XI, et est revêtu d'un timbre à l'effigie d'Hippocrate. Le document est certifié par le maire-adjoint du 11ème arrondissement de Paris, avec le timbre de la mairie. Il est précisé que ce certificat ne tient pas lieu d'autorisation légale d'exercice. Au verso, un timbre d'acquiescement de 75 centimes du département de la Seine.

**Mots-clés** : Diplômes universitaires

Médecine, pharmacie

**Filière** : Université

**Niveau** : Supérieur

**Nom de la commune** : Paris

**Nom du département** : Paris

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Liberté égalité

# École de Médecine de Paris

N° 241

Nous Professeur, de l'école de médecine de Paris, en vertu de l'autorisation qui nous a été donnée par le Ministre de l'Intérieur, d'admettre à des examens les élèves qui, ayant achevé leurs cours, desirent donner la preuve de leur connaissance qu'ils ont acquise, Certifions que le C<sup>o</sup> Edme-Étienne Alexandre Bachelet, âgé de vingt-cinq ans, né à Lindey, département de l'Yonne, après avoir été interrogé par nous, les onze Thermidor et cinq Fructidor an X, sur les différentes parties de la médecine, a composé et fait imprimer une dissertation en français, ayant pour titre; Dissertation sur la dartre phagédénique ou rongeante, sur la quelle il a répondu et publié le vingt huit germinal an XI, aux questions et objections qui lui ont été par nous faites; dans lesquelles actes probatoires, sa capacité ayant été reconnue, Nous déclarons que ledit C. Bachelet est pourvu de la connaissance exigible pour l'exercice de l'art de guérir; En conséquence lui avons délivré le présent certificat, signé du sceau de l'école et qu'il a signé avec nous.

L'école; par la concession du présent, n'entend rien préjuger sur le mode qui est déterminé par le Corps législatif, pour être admis au droit de exercer la médecine, auquel le C. Bachelet sera tenu de se conformer.

Nous maire Adjointe en vertu de Paris Certifie  
Vérifiable & fournis les signatures ci contre des C<sup>o</sup>s Chausse  
à M<sup>o</sup>s, Choiseul & qui font être joints  
Paris, le la mairie le deux sept an XI.

*La Moine* *Garebois*  
Président. Secrétaire Directeur an 11

Donné à l'école de médec. de Paris  
le Vendredi deux Floréal an onze de la  
République Française

Au Nom de l'École:

